

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2020/27

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 19

Séance du 26 juin 2020 à 19H30
A l'Hôtel de Ville

CONSEILLERS EN
FONCTION : 19

Sous la présidence de M. Denis LOUTRE, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : 16

Membres présents : MM. Denis LOUTRE, Gérard LEYENDECKER, Christian LAUCH, Jean-Claude ROTH, Denis MAZERAND, Philippe DIDIERJEAN, Alexis UNTEREINER, Jean-Marc HENRY,
Mmes Valérie DITLY, Josiane SCHWEY, Martine FROELICHER, Laurence HOFFMANN, Sylvie SEYER, Karine FISCHER, Isabelle GROSSE, Nathalie BARBIER

Membres absents excusés : MM. GROSSE Olivier, RIESE Alexandre, Mme BOURGEOIS Elisabeth

◇◇◇◇◇◇◇◇

MAISON DE L'ENFANCE « LES COCCINELLES »
DEMANDE DE SUBVENTION D'AIDE A L'INVESTISSEMENT AUPRES
DE LA CAF - SERVICE MULTI-ACCUEIL

Le fonctionnement de la Maison de l'Enfance « les Coccinelles » a révélé que la structure du bâtiment érigé en 2003, son équipement et son mobilier nécessitent quelques aménagements complémentaires.

En effet, sa structure, son isolation, ses ouvertures et son orientation, font ressentir une chaleur excessive dans les locaux lors des épisodes estivaux les températures caniculaires. Cet inconfort touche à la fois le personnel d'encadrement mais surtout le public accueilli, les enfants éprouvant les plus grandes difficultés durant les siestes et activité intérieures.

Les récents épisodes de chaleurs caniculaires ces 2 dernières années ont conduit à envisager de fermer épisodiquement la structure, des températures de 33 ou 34°C ayant pu être observées mettant en danger la santé de ses occupants.

Aussi, l'installation d'un système de climatisation permettrait de maintenir un confort d'été acceptable et de garantir la poursuite de l'accueil dans le respect des conditions de santé et de sécurité, pour un montant estimatif prévisionnel de 7 997,58 € HT.

En ce qui concerne le mobilier et l'équipement, un certain nombre d'entre eux (chaises, lits, etc) datant de l'ouverture de la structure, à savoir de septembre 2005, nécessitent d'être renouvelés régulièrement, compte tenu de l'usure du matériel, conséquence d'un usage intensif.

Pour l'exercice 2020-2021 il serait nécessaire de procéder au renouvellement des matériels suivants :

-2 chaises hautes Prima au P.U. de 159,00 € soit un montant total de 318,00 € TTC

- 6 lits creche Easy Cat 120x60 au P.U. de 595,51 € soit un montant de 3 549,06 € TTC

- 2 escaliers pour table de change au P.U. de 229,00 € soit montant de 458,00 € TTC

- 4 chaises adulte au P.U. de 79,90 € soit un montant de 319,60 € TTC

- 1 fauteuil d'allaitement ergonomique pour un montant de 345,00 € TTC

- 1 ensemble lave-linge+seche linge pour un

En conclusion, l'ensemble de ces travaux et équipements s'élève à un montant prévisionnel de :

-travaux (installation climatisation) : 7 997,58 € HT soit 9 333,10 € TTC
 -équipements/mobilier : 5 997,66 € TTC

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, après délibération, décide :

Art. 1 : d'approuver les projets de travaux et d'équipements complémentaires de la Maison de l'Enfance « les Coccinelles », pour un montant estimatif suivants :

-travaux (installation climatisation) : 7 997,58 € HT soit 9 333,10 € TTC
 -équipements/mobilier : 5 997,66 € TTC

Art. 2 : de solliciter une subvention d'aide à l'investissement de la CAF pour l'accueil petite enfance, à hauteur de 50 % du montant HT pour les équipements à destination du service multi-accueil,

Art. 3 : de voter le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant Travaux (HT)/Équipement Multi-accueil (TTC)	13 995,24
Subvention d'équipement C.A.F. – Objet de la demande – 50%	6 997,62
Autofinancement BP 2021	6 997,62

Art. 4 : d'autoriser M. le Maire à déposer le dossier de demande de subvention

Art. 5 : d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces du dossier
 Réding, le 06 juillet 2020

Le Maire de Réding,

Denis LOUTRE